

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 06600

Numéro SIREN : 432 861 334

Nom ou dénomination : 909 PRODUCTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 16/11/2020 sous le numéro de dépôt 49060

909 PRODUCTIONS

Société par actions simplifiée au capital de 8.000 euros
Siège social : 7/15, rue du Dôme 92100 Boulogne-Billancourt
RCS NANTERRE 432 861 334
(la « Société »)

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE **EN DATE DU 30 OCTOBRE 2020**

L'an deux mille vingt,
Le trente octobre,

La soussignée :

- La société **LAGARDERE STUDIOS**, société par actions simplifiée au capital de 34.440.750 euros, dont le siège social est situé 7-15 rue du Dôme - 92100 Boulogne-Billancourt, immatriculée au registre du commerce de Nanterre sous le numéro 309 001 477, représentée par Monsieur Pierre-Antoine CAPTON, dûment habilité à l'effet des présentes, propriétaire de l'intégralité des 800 actions composant le capital social de la Société (ci-après l'« **Associé Unique** ») ;

A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, **prenant acte** :

- de la lettre de démission de Monsieur Christophe THORAL de son mandat de Président de la Société avec effet à compter de la réalisation de la cession de l'intégralité des actions de la société LAGARDERE STUDIOS SAS (309 001 477 R.C.S Nanterre) au bénéfice de la société MEDIAWAN, société anonyme dont le siège social est établi 46, avenue de Breteuil, 75007 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 815 286 398 (ci-après la « **Cession** ») ;
- de la lettre de démission de Monsieur Philippe PERTHUIS de son mandat de membre et Président du Conseil de Surveillance de la Société avec effet à compter de la réalisation de la Cession ;
- de la lettre de démission de Monsieur Benjamin REY de son mandat de membre du Conseil de Surveillance de la Société avec effet à compter de la réalisation de la Cession ;
- de la réalisation définitive de la Cession en date du 30 octobre 2020 ;

décide d'autoriser en tant que de besoin, et de constater la prise d'effet des démissions de Messieurs Christophe THORAL, Philippe PERTHUIS et Benjamin REY de leurs mandats respectifs à compter du 30 octobre 2020, date de réalisation définitive de la Cession et donne :

- à Monsieur Christophe THORAL, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat de Président de la Société pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 30 octobre 2020 ;
- à Messieurs Philippe PERTHUIS et Benjamin REY, quitus entier de l'exécution de leur mission en tant que membres et Président du Conseil de Surveillance (s'agissant de Monsieur Philippe PERTHUIS) pour la période s'étendant de la date de leur première nomination, jusqu'au 30 octobre 2020.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, conformément à l'article 14.1 des statuts de la Société, **décide** de nommer en qualité de nouveau Président de la Société, à compter du 30 octobre 2020 :

Monsieur Pierre-Antoine, Guillaume, Jérôme CAPTON

Né le 22 avril 1975 à Deauville (14)

De nationalité française,

Demeurant 9 rue de Tournon - 75006 Paris

pour une durée de trois (3) années, expirant à l'issue de la consultation de l'Associé Unique devant statuer en 2023 sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Monsieur Pierre-Antoine CAPTON exercera ses fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts et pour lesquelles il ne sera pas rémunéré. Il pourra en revanche prétendre, sur présentation de justificatifs, au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

Il est rappelé que Monsieur Pierre-Antoine CAPTON n'est titulaire d'aucun contrat de travail au sein de la Société.

Monsieur Pierre-Antoine CAPTON a d'ores et déjà fait savoir qu'il acceptait les fonctions qui viennent de lui être confiées et déclare qu'il n'existe aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer ledit mandat.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique, conformément à l'article 14.2 des statuts de la Société, **décide** de nommer en qualité de nouveau membre du Conseil de Surveillance de la Société, à compter du 30 octobre 2020 :

Madame Delphine, Marie, Marielle JUPILLE épouse CAZAUX

Née le 7 janvier 1969 à Paris 13^{ème} arrondissement (75013)

De nationalité française

Demeurant 32 rue de la Pompe - 75016 Paris

Pour une durée indéterminée.

Madame Delphine CAZAUX exercera ses fonctions dans les conditions prévues par les statuts et pour lesquelles elle ne sera pas rémunérée.

Madame Delphine CAZAUX a d'ores et déjà fait savoir qu'elle acceptait les fonctions qui viennent de lui être confiées et déclare qu'il n'existe aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer ledit mandat.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique, conformément à l'article 14.2 des statuts de la Société, **décide** de nommer en qualité de nouveau membre du Conseil de Surveillance de la Société, à compter du 30 octobre 2020 :

Monsieur Guillaume, Pierre IZABEL

Né le 5 juin 1982 à Paris 15^{ème} arrondissement (75015)

De nationalité française

Demeurant 70 rue du Dôme - 92100 Boulogne-Billancourt

Pour une durée indéterminée.

Monsieur Guillaume IZABEL exercera ses fonctions dans les conditions prévues par les statuts et pour lesquelles il ne sera pas rémunéré.

Monsieur Guillaume IZABEL a d'ores et déjà fait savoir qu'il acceptait les fonctions qui viennent de lui être confiées et déclare qu'il n'existe aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer ledit mandat.

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique **donne tous pouvoirs** au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

L'Associé Unique décide que les présentes décisions seront mentionnées, à cette date, au registre des délibérations.



Monsieur Pierre-Antoine CAPTON
pour LAGARDERE STUDIOS, Associé
Unique de la Société

TITRE	909 PRODUCTIONS - DECISIONS ASSOCIE UNIQUE
NOM DU FICHIER	909-DAU 30 10 202... privé clean.docx
IDENTIFIANT DU DOCUMENT	78c5e6e064181aa31f87babb63cc3c4e52fd29e4
FORMAT DE DATE DU DOCUMENT	DD / MM / YYYY
STATUT	● Terminés

Historique du document



30 / 10 / 2020
18:55:28 UTC+1

Envoyé pour signature à Pierre-Antoine CAPTON
(pacapton@mediawan.eu) depuis
marianne.pillet@lagardere-studios.com
IP: 91.223.84.15



30 / 10 / 2020
19:21:06 UTC+1

Consulté par Pierre-Antoine CAPTON (pacapton@mediawan.eu)
IP: 46.255.183.84



30 / 10 / 2020
19:21:15 UTC+1

Signé par Pierre-Antoine CAPTON (pacapton@mediawan.eu)
IP: 46.255.183.84



30 / 10 / 2020
19:21:15 UTC+1

Le document a été terminé.